Bulletin Municipal de Saoû
N° 20 - Novembre 2015

LE P'TIT SAOÛ

Photo : Aurélie Lamour - Les Yeux Ouverts

L'éditorial du Maire

Après 33 ans de bons et loyaux services, notre secrétaire de Mairie, **Geneviève VIRET** dite « Couni » va prendre une retraite bien méritée.

Son professionnalisme, sa polyvalence dans ses missions, son écoute, auront marqué la vie municipale de notre commune. Accueillante, souriante, toujours prête à rendre service, « Couni » part vers d'autres horizons et nous lui souhaitons de profiter au maximum des bienfaits de la retraite. **Madame Doniat**, actuellement secrétaire de Mairie à Dieulefit, prendra le relais dès le 18 janvier 2016. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La fréquentation touristique du Pays de la Forêt de Saoû a connu une progression nettement sensible cette année 2015 avec 30 % de visiteurs en plus du mois d'avril au mois d'octobre. L'émission « des racines et des ailes » a certainement dû participer à cette augmentation, mais pas seulement. L'attractivité de notre bassin de vie, les hommes et les femmes qui le composent, participent au quotidien à cette dynamique. A ce jour, environ 940 lits disponibles, 12 activités de restauration, traiteur et de nombreuses activités sportives ou culturelles comme le CAF Saoû synclinal, Saoû chante Mozart, le château du Poët Célard et tant d'autres appuient et construisent encore la notoriété de ce territoire.

Un autre dossier « structurant » est officiellement lancé : la Maison de site de la forêt de Saoû qui ouvrira ses portes au printemps 2019. Le maître d'oeuvre est choisi et rendra ses premières esquisses en janvier 2016 sur l'aménagement de l'auberge des Dauphins et ses extérieurs. Nous suivons ce dossier avec beaucoup d'intérêt.

Le PLU arrive à son terme : le plan de zonage et le règlement sont en cours de relecture, deux dossiers restent à finaliser sur ce plan : le parc d'activités artisanales et la maison de site de la forêt de Saoû, sur le plan des périmètres d'aménagement intérieur et extérieur.

Toutes ces initiatives confortent l'économie et l'emploi sur notre territoire tout en respectant notre environnement. En vous espérant encore plus nombreux pour les **vœux de la Commune le 09 janvier à 18h30 à la salle des fêtes**, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année en famille.

A lire dans ce numéro :

- Les nouveaux visages
- Equipement des assos
- Energie, quand tu nous tiens
- Schéma directeur de l'eau
- Amiante et déchetterie
- Les projets de l'école
- Les p'tits visages de la forêt
- Le Parc d'Activités
- Centre Communal d'Action Sociale
- Votre Tribune
- La vie du village
- La page de Couni, infos pratiques

l'Actu municipale

Retour et nouveaux visages

Quelques nouveaux visages en ce début d'année scolaire dans l'équipe du personnel communal.

Betty Ripert, adjointe d'animation que vous connaissez bien, revient après une année de disponibilité, pour assurer la cantine avec **Marianne Amaudry**, avec un temps d'animation périscolaire également. Betty a en revanche démissionné de son poste d'adjoint technique, nous avons donc recruté **Sabrina Winaud Tumbach**, de Pont de Barret, qui assure l'entretien de l'école le matin avant l'ouverture, ainsi que l'entretien des locaux communaux (mairie, salle des fêtes, bibliothèque, communs du cabinet médical et de l'immeuble de la Poste).

Noémie Ségala intervient également le lundi avec Betty en animation périscolaire, car beaucoup d'enfants sont présents ce jour-là et il fallait deux personnes.

Soyez toutes les bienvenues !

Couni

Notre secrétaire préférée, fidèle et émérite s'en va bientôt, fin janvier. Difficile de trouver les mots pour qualifier tout ce que **Couni** a apporté pour la commune et ses habitants, mais nous retiendrons à jamais sa disponibilité et son écoute, son sens de l'adaptation et plus encore celui du classement inébranlable ;-) Nous avons tous également apprécié sa discrétion et son humilité. Nous sommes très tristes de ce départ, mais il est également le signe de grandes vacances pour Couni, qu'elle n'a eu que rarement l'occasion de prendre, alors réjouissons-nous pour elle.

Nous sommes également confiants pour le relais de ce poste clé de la Mairie, car nous avons recruté une nouvelle secrétaire dont le profil a fait l'unanimité. Elle s'appelle **Isabelle** et commence le 18 janvier 2016.

Du côté des services techniques

Le P'tit Saoû est allé du côté des services techniques, pour recueillir les propos de nos nouveaux cantonniers, en poste depuis maintenant près de 6 mois, **Fred Mantel** et **Jonathan Carpentier,** et de notre **Jean-Roger**, dit le Sage.

L'ambiance dans le local est excellente. La relation avec les habitants est très bonne, ils se sentent bien accueillis, ils fonctionnent très bien tous les trois. Fred est ravi de son poste de chef d'équipe, il félicite la mémoire et l'energie de Jean-Roger, il salue l'autonomie rapidement acquise de Jonathan et sa sérénité dans l'effervescence de l'action. De son côté il trouve sa relation opérationnelle avec la Mairie et avec la CCVD bien calée ; et tous se réjouissent de leur environnement de travail.

L'équipe à 5, complétée de Christophe et Jean-Luc fonctionne également. Pour l'instant il y a surtout des interventions de renfort, et Fred aimerait affirmer davantage l'équipe de 5 personnes, pour que ces derniers plus isolés puissent faire tamdem sur leur commune, avec le même équilibre horaire. Ils apprécient tous de pouvoir tourner sur plusieurs communes, pour varier les plaisirs et les tâches.

Ils ont particulièrement apprécié le petit chantier de peinture de la vierge à Francillon ; ainsi que la formation élagage, et espèrent pouvoir en faire quelques uns dans nos communes.

Du côté obscur, ils souhaitent s'adresser à tous ceux qui n'ont pas de respect pour les poubelles. Pas une seule journée où ils peuvent faire l'impasse sur les zones de tri : les objets posés à côté des containers parce qu'ils sont pleins, mais plus souvent pour éviter la déchetterie, ou pour un souci de dimension, représentent deux bennes par mois. Ils retrouvent également des ordures ménagères dans les déchets verts et dans les petites poubelles des places, régulièrement. Exprimez vos problèmes logistiques, nous chercherons des solutions collectives, mais réalisez qu'un geste raté de votre part, en provoque 3 de plus par ceux qui doivent compenser.

Lorsqu'on demande aux services ce qui pourrait leur arriver de mieux, ils répondent tous en coeur : un tracteur tondeuse ;-)

Les textes du P'tit Saoû

Les textes que vous écrivez en tant qu'association ou bien que simple lecteur pour la tribune libre, sont signés de la même façon que vous le faites en nous l'envoyant.

Les textes qui ne sont pas signés, sont issus du conseil municipal tout entier. Car s'ils ne sont naturellement pas tous rédigés par tout le monde, ils sont lus et corrigés par chacun.

Nous précisons cela car certains se sont plaints de ces textes qui n'étaient pas signés. Nous avons pris le parti de continuer ainsi car inscrire "*le conseil municipal*" sous chaque article serait indigeste et prendrait de la place inutile, en espérant que vous partagerez ce point de vue.

Quoiqu'il en soit, bonne lecture à tous.

Votre P'tit Saoû

Le P'tit Saoû a certes une vocation de bulletin municipal, mais depuis qu'il existe il a toujours taquiné celle de jouer un rôle de gazette. Nous souhaitons que ce soit aussi **votre** gazette, et que vous vous l'appropriiez davantage.

Pourquoi ne vous exprimez-vous que pour déplorer quelque chose, ou témoigner dans la tristesse, le désarroi ou encore la colère ? Pourquoi ne pas s'exprimer pour le plaisir, la réflexion ou encore la curiosité ?

Sentez-vous libres dans la tribune, et allez-y, partagez vos expériences, vos émotions, vos questions.

Le P'tit Saoû consacre dorénavant une page minimum à vos textes, alors si vous avez envie d'y lire quelque chose, un simple mot, écrivez.

Assassin

Nous sommes dans l'obligation de vous annoncer le décès brutal et violent de Gingko Biloba, un jeune de 2 ans, venu d'Asie, qui comptait bien prendre racine dans notre village.

Mais c'était avant le drame. Lors d'une sombre nuit du printemps dernier, une ombre s'approche du frêle petit Gingko qui frémit. Puis l'ombre devient menace et une odeur nauséabonde annonce le terme de son avenir prometteur. Amoureusement mis en terre pour la commémoration du bombardement, il est rapidement redevenu poussière, mort par noyade toxique, Gingko Biloba n'aura pas vécu chez nous.

Nous aimerions voir pousser les arbres que l'on plante pour notre village, merci de les protéger.

Chantier jeunes de l'été

Ce deuxième chantier fut l'occasion d'entretenir et de baliser un sentier qui relie les 3 villages de Saoû, Soyans et Francillon. Nos 6 volontaires ont bien transpiré, ont découvert leur propre pays, et ont baptisé ce chemin, le "Sentier Jeunes".

Conscience

Cette fois-ci sans humour aucun, nous souhaitions dénoncer un acte odieux, car il s'agit de sabotage à destination des petits enfants et de leur maman.

Nous avons retrouvé dans le jardin de la cure un portique privé des boulons qui maintiennent la structure sur ses pieds, prêt à s'ouvrir en deux. Que penser d'une telle démarche ? D'autant qu'à côté, une sangle accrochée dans l'arbre, présentait un noeud incitant à un accident sordide.

Difficile d'imaginer que la folie furieuse, ou la haine, ait dicté ces agissements, nous préférons croire à une totale inconscience.

Nous sommes évidemment démunis devant ces gestes complètement absurdes, or la seule chose que puisse faire une petite brève dans notre p'tit Saoû, c'est nous permettre d'espérer donner ce minimum de conscience, qui interdit toute créativité dans le domaine de l'agression et de la menace pour la vie des enfants.

Petite morale

Le P'tit Saoû semble toujours avoir une petite morale civique à faire, force est de le constater, Elle en est presque devenue une rubrique ;-) Nous aimerions nous en passer, mais le civisme est quelque chose que l'on doit entretenir comme une plante.

Le sujet du jour fait appel à votre vigilance à tous sur ce que vous mettez dans les éviers. Nous vous invitons vivement à vous équiper de quelques bidons de bonne contenance pour vider les liquides sur lesquels vous avez le moindre doute. La plupart d'entre eux ne sont pas correctement traités par notre station d'épuration et génèrent de gros désordres.

Il s'agit bien évidemment des produits toxiques de bricolage, white spirit, peintures et autres acides chlorhydriques, mais aussi les huiles de friteuse. La destination de tout cela, ce n'est pas la rivière, ce n'est pas le fond de votre jardin, c'est la déchetterie.

A tout un chacun, merci d'avance pour votre sens du bon geste.

Repas des aînés

En cette belle journée ensoleillée du 29 mai 2015 se tenait le traditionnel repas des aîné(e)s et de leurs conjoint(e)s offert par la commune.

A l'ombre des muriers, sur la terrasse du restaurant « Cerise et Vinaigrette » après l'apéritif et l'introduction du Maire, un succulent repas nous est proposé par Jérôme et son équipe.

On parle du temps, du temps qui passe, de ceux qui sont là, de ceux qui ne sont pas là, de notre santé, de notre histoire, de la vie du village.

Le petit vin commence à faire son effet, on parle plus fort il y a des rires, ce repas prend des airs de fête. L'amitié, la convivialité sont au rendez-vous, une pause pour se retrouver, échanger.

Déjà le café...il se fait tard, il faut rentrer.

A L'ANNÉE PROCHAINE !

Equipements des assos

Pendant le forum des associations de l'an dernier, une idée avait été accueillie avec enthousiasme, que nous avions décidé de mettre en oeuvre. Il s'agissait de faire un inventaire de tous les équipements des associations dans le village et chez les voisins, en indiquant si l'association était prête à louer ses équipements aux autres, ou simplement les prêter, et à quelles conditions le cas échéant.

Nous avons reparlé de cette intention pendant le pique-nique des assos de cette année. L'idée serait par la suite de constituer une sorte de "catalogue", et un système de gestion le plus simple possible mais indispensable. Peut-être également de désigner quelqu'un pour jouer un rôle de régisseur, à voir.

En attendant que la réflexion avance en ce qui concerne cette gestion, David Cheval et Laurent Sacquepey se sont portés volontaires pour consigner cet inventaire. Merci à eux pour ce boulot un peu rébarbatif, mais nécessaire pour savoir si ça vaut la peine de continuer et trouver comment.

Nous remercions également tous ceux qui prendront la peine de les aider, chacun dans sa propre association. Surtout, faites leur bon accueil, même si votre association n'a rien à mettre à disposition, ou tout simplement qu'elle ne le souhaite pas.

En aucun cas l'idée ne sera de forcer qui que ce soit, ce n'est pas non plus parce qu'une association ne souhaite rien mettre à dispo qu'elle ne pourrait pas louer ou emprunter l'équipement d'une autre. Mais beaucoup s'abstiennent seulement parce que personne ne le gère.

Donc n'hésitez pas à également exprimer vos besoins ponctuels et récurrents.

Tennis

Le tennis a vécu quelques péripéties. Ceux qui sont concernés ont suivi l'affaire. Le club en tant qu'association n'a plus de bénévole pour vivre et faire vivre le tennis. La proposition du prof de l'année dernière qui consistait à prendre la présidence de l'association et se rémunérer en kilométrages n'a pas pu aboutir car la configuration présente trop de risque de requalification en travail dissimulé.

Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau prof pour prendre le relai. Il est possible également pour des parents de donner quelques cours gracieusement, mais personne n'a proposé quelque chose dans ce sens pour l'instant.

Quoiqu'il en soit, nous sommes plusieurs à réfléchir sur la façon de relancer à la fois les cours et la vie de ce terrain, car il nous semble incontournable de le maintenir et le développer en tant que lieu important pour notre vie locale.

Nous prévoyons avec le bureau sortant une AG extraordinaire d'ici la fin de l'année, nous préviendrons par mail les adhérents 2014 et par un affichage tous les autres, dès que la date en sera fixée.

En attendant, n'hésitez pas à contacter la Mairie si le sujet vous intéresse.

Commémorations

Nous sommes ravis de constater que vous êtes de plus en plus nombreux à venir aux commémorations, celle du 11 novembre en fut un exemple remarquable.

La mémoire est le socle de notre culture, pendant les commémorations, nous partageons l'une et l'autre.

Ne manquez pas non plus les voeux de la Mairie, le 9 janvier à 18h30, salle des fêtes, une occasion plus festive de nous rassembler.

Energie : vendez vos factures

Vous connaissez la CEE, peut-être moins ... les CEE. Ce sont les Certificats d'Economie d'Energie. Les grandes entreprises les plus polluantes doivent s'acquitter d'un relativement lourd tribu, qu'elles peuvent alléger et compenser en présentant des factures liées aux économies d'énergie. Elles peuvent s'approprier ces factures directement issues de vos achats, ou bien indirectement par le biais d'autres structures qui les collectent. C'est devenu un véritable marché, plutôt compliqué et qui génère une bonne dose de rapacité chez les plus grands comptes, soit dit en passant.

La Communauté de communes a décidé de se mobiliser sur la question, toujours avec le même objectif de relocaliser les ressources liées à la facture énergétique (toute l'énergie dépensée sur le territoire représente 180 millions d'euros évacués chaque année).

Pour faire simple, vos factures ont de la valeur, l'idée est d'optimiser cette valeur pour chacun, et faire en sorte qu'elle devienne une ressource pour notre économie locale, plutôt qu'un enrichissement supplémentaire pour quelques actionnaires.

Nous vous invitons donc à nous remettre vos factures qui s'inscrivent dans la liste. Quelle liste ? Elle est plutôt longue. Vous la trouverez sur le site de la CCVD : www.val-de-drome.com

Vous pouvez nous donner toutes les factures 2015, et nous sommes en train de négocier pour faire passer celles du dernier trimestre 2014. Les modalités seront précisées en Mairie dès que nous en aurons tous les détails. Mais vous pouvez d'ores et déjà préparer des enveloppes à vos noms, et inscrivant derrière la nature des factures et leur montant.

Energie : produisez avec nous

Lors du dernier P'tit Saoû, nous avons fait appel aux personnes qui sont intéressées par le projet de produire de l'énergie locale.

Du côté de la Mairie, nous avions 3 options :

1. mettre à disposition des toitures à la SEML V2D (Val de Drôme Développement), participer ainsi à la grappe photovoltaïque qu'elle développe dans la vallée, et toucher un loyer ainsi qu'une part des résutats.

2. initier une société de projets qui porterait elle-même la mise en oeuvre et l'exploitation des mini centrales locales, dans laquelle elle participerait avec le même statut que n'importe quel autre investisseur.

3. ne rien faire du tout.

A ce jour 33 personnes ont répondu à l'appel, nous avons eu quelques échanges de mail et une réunion, très sympathique et prometteuse. Il en résulte une définition déjà mure de ce projet et de la structure qui le portera, une sorte de code génétique de la société et de son fonctionnement. Accessible au plus grand nombre, coopérative, solidaire, modeste, font par exemple partie de ces ingrédients, comme le fait de se faire plaisir.

Nous avons l'objectif d'aboutir la rédaction des statuts fin novembre et de lancer les études sur deux centrales photovoltaiques de 9kwc, et sur une hydraulique avant la fin de l'année.

Nous n'avons pas encore arrêté un nom de société, pour l'instant les candidats sont Roubion Energie, ElemenTerre, EnerLoc, LibèreTerre, TerreAWatt

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, en me demandant de vous transmettre le récapitulatif : yves@pervier.com

Habitat solidaire

Vous avez peut-être vu le stand de l'association AIDER sur le marché de producteurs mercredi 23 septembre. Opération discrète car il faisait mauvais ce jour là. Nous avons essayé avec elle de mettre en oeuvre quelques habitations solidaires pour les saisonniers cet été, mais les délais trop courts ne nous ont pas permis d'aboutir.

La cohabitation est une vraie solution au sentiment de solitude des personnes âgées et aux difficultés de logements des plus jeunes et des travailleurs temporaires.

L'association « AIDER » met en relation des personnes désireuses de trouver un hébergement près de leur lieu de travail (stagiaires, étudiants, apprentis, saisonniers,...) avec des personnes, voulant s'inscrire dans une démarche solidaire en proposant une chambre, un lieu de vie en contrepartie d'une aide ponctuelle (sorties, cuisine, courses, participation au frais...) et surtout d'une présence bienveillante.

Nous avons par exemple Isabelle, 18 ans, qui cherche un habitat dès ce mois-ci, jusqu'en juin 2016, pour la durée de son emploi dans une maison de retraite.

Pour 2016 il nous faudra nous y prendre à temps, nous comptons sur vous dans cette démarche, et vous remercions de signaler soit vos besoins de logements, soit des hébergements possibles.

N'hésitez pas à contacter Jacques GARCIAZ ou Marc PERRIN, directement ou par la Mairie.

Schémas directeur de l'eau - Partie 1

L'EAU est un sujet majeur du conseil municipal, sa gestion une préoccupation prioritaire suivie avec acuité. Démarré sous le mandat précédent, le Schéma Directeur a pour finalité :

• d'identifier la nature et la destination de l'alimentation en Eau Potable

• de faire le diagnostic de l'état de notre réseau de distribution,

• d'évaluer les volumes à fournir, de manière pérenne et fiable pour garantir le confort de chacun.

• de proposer les travaux à entreprendre pour supprimer les "point noirs", et optimiser la gestion de la distribution.

Nous présentons ci-dessous les résultats de cette analyse confiée au bureau d'étude NALDEO.

L'analyse débute avec l'évolution du **nombre d'habitants**. Avec une densité de 12,7 % d'habitants au km2, Saoû a connu une très forte augmentation de population depuis les années 80 avec une variation de l'ordre de 2,6% qui semble se stabiliser à un niveau de 1.1% dans les prochaines

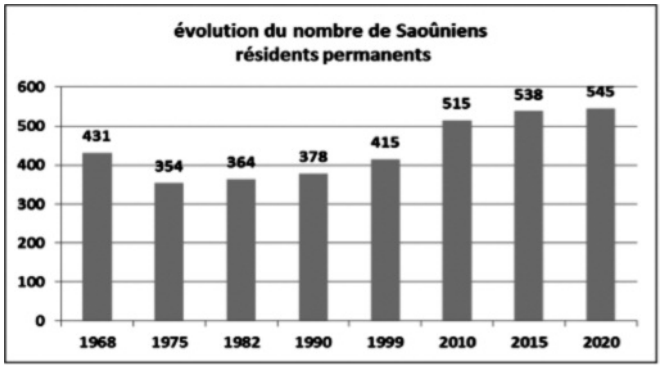

années.

En période estivale, on peut estimer le nombre de vacanciers en résidences secondaires et logements occasionnels à 270 personnes occupant les 120 résidences secondaires recensées.

Deux campings sont implantés sur le territoire. Ils disposent respectivement de 44 emplacements pour la Graville et de 25 pour la Briance. Soit un accueil d'environ 200 vacanciers. Les hébergements saisonniers, gites et chambres d'hôte, au nombre de 16 permettent l'accueil de 130 vacanciers. L'impact de ces 600 personnes supplémentaires et leur accueil concentré sur les mois de juillet et d'aout n'est pas négligeable.

Le village voit sa population doubler pendant les mois d'été et la consommation en eau peut atteindre des pics de **plus de 220 m3/jours**.

Les **activités économiques** :
• 2 élevages avicoles, 2 élevage caprin
• la brasserie Markus
• 5 restaurants

La commune doit, dans la limite de ses ressources en eau, satisfaire l'alimentation en eau permettant le maintien de ces activités.

Au nombre de 8, **les fontaines** mises à disposition gratuitement sont nécessaires pour le confort de tous, Saoûniens et touristes. Les 6 bornes fontaines sont équipées d'un dispositif de fermeture contrôlée, évitant toute déperdition non maitrisée. Seules les fontaines de la placette et du lavoir sont historiquement laissées en écoulement libre et permanent.

La commune a mis des **sanitaires** à disposition du public
• 3 unités à l'entrée du parking du Clos
• 3 unités à l'arrière du lavoir
• 1 unité à l'arrière de la bibliothèque

13 **bornes de sécurité incendie** sont implantées aux emplacements stratégiques définis par les pompiers pour assurer l'alimentation en eau des moyens d'extinction en cas d'incendie.

Ce volume réservé de **120 m3**, n'est pas compté dans la consommation, mais pour le dimensionnement des réservoirs.

Volume global à fournir pour l'année :

• Résidents	32000 m3
• Elevages	4200 m3
• Activités économiques	2200 m3
• Campings	1100 m3
• Fontaines	900 m3
• Equipements publics	500 m3

Soit un total de **plus de 42.000 m3**, si on prend en considération des fuites occasionnelles et petits dysfonctionnements...

Au prochain numéro, vous découvrirez donc nos ressources (les sources, le forage, les ressources extérieures), notre réseau avec ses 5 secteurs, les points faibles et les points d'amélioration. Vous verrez les plans géographiques, altimétriques et le schémas du réseau à venir, dont voici un aperçu vignette pour vous mettre l'eau à la bouche.

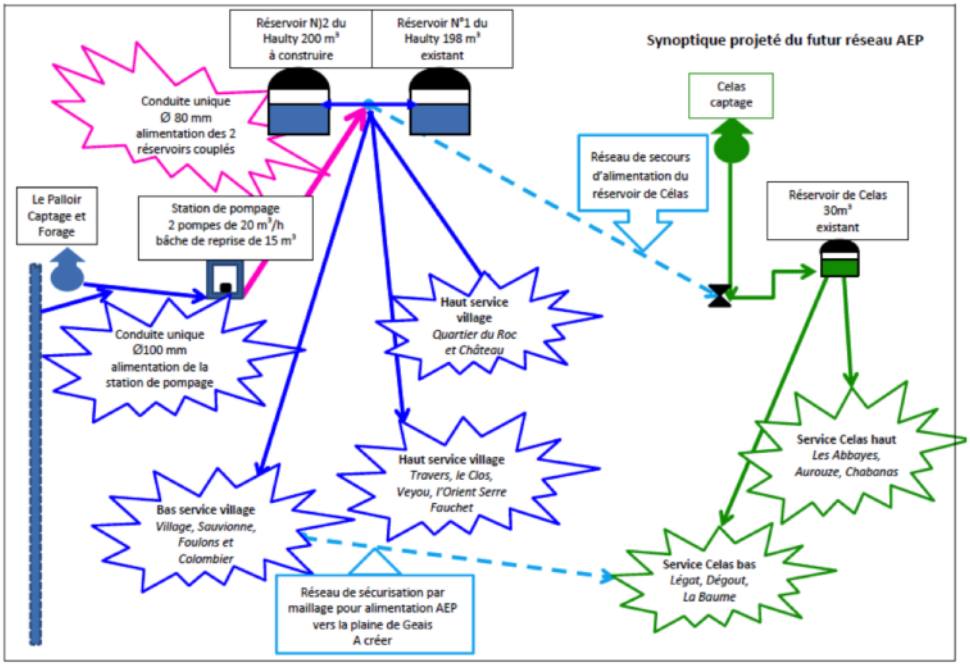

A l'école, un projet peut en cacher un autre

Chaque année l'école a un énorme défi à relever : amener les élèves à entrer dans les apprentissages, leur donner la motivation d'apprendre, développer leur curiosité, leur esprit d'initiative, le tout en construisant des bases didactiques solides (lire, écrire, compter).

La question majeure pour l'enseignant n'est pas tant de construire une leçon, mais de savoir comment s'y prendre pour la rendre attractive et efficiente pour l'élève. Comment faire pour que chacun puise dans l'enseignement dispensé ce dont il a besoin pour avancer et structurer ses connaissances.

Nous avons pris le parti à l'école de Saou de travailler à partir d'une pédagogie de projets. Espérant ainsi créer la motivation, générer les enthousiasmes, développer l'esprit d'équipe et le sens des responsabilités, apprendre la persévérance, découvrir le plaisir de mener à terme une réalisation et d'en être fier. Chaque élève peut ainsi construire à la fois son propre parcours d'apprentissage et s'intégrer dans un travail collectif. Ces actions impliquent également les familles, les communes et les associations, l'objectif est de créer une synergie autour de l'école, d'en faire un lieu central de vie ouvert sur le monde et en même temps un lieu protégé favorable aux apprentissages.

Nos projets pour cette année sont variés et transdisciplinaires :

- Un conseil d'enfants (CE1 au CM2)
- Participation à la semaine polaire (travail scientifique sur l'environnement, le développement durable) CE1 au CM2
- Classe découverte au château médiéval de Guédelon (CE1/CE2)
- Classe découverte à Saint martin en Vercors (ski nordique et environnement) (CM1/CM2)
- Projet sur le Néolithique : écriture d'un livre, création d'un « village néolithique » (CM1/CM2)
- Eviter le gaspillage alimentaire : projet initié l'année passée avec la commune de Saou, la cantine scolaire de Divajeu, le SYTRAD et la communauté de commune (CE1/CE2)

« Tu ne m'apprends rien si tu ne m'apprends pas à faire quelque chose », cette pensée de Paul Valéry nous accompagne et nous espérons que nos élèves pourront dire « j'ai beaucoup fait et j'ai beaucoup appris ».

Martine Guillerme

Réfugiés

Nous avons beaucoup discuté sur le drame des réfugiés et sur ce que l'on pouvait faire en tant que Mairie. Nous nous sommes renseignés auprès des organisations indiquées par Mounir Arbach, et sur les différentes prescriptions de collectivités qui entreprennent des actions.

L'élément qui semble le plus important dans notre situation éloignée des centres urbains et notamment de la Préfecture, c'est la nécessité d'une démarche collective. Il est crucial avant de s'engager dans une action, de garantir sa viabilité, sa pérennité ; les réfugiés ayant besoin d'un hébergement, mais également d'un accompagnement administratif et moral, de logistique. Les membres du collectif pourrait ainsi se relayer, et idéalement réfléchir à des perspectives possibles pour transformer la situation des pesonnes accueillies.

Deux foyers ont déjà exprimé cette volonté ; l'idée n'est pas de multiplier les hébergments, mais de préparer un accueil de qualité. Exprimez votre intention auprès de la Mairie, si vous souhaitez vous mobiliser, même si vous ne proposez pas d'hébergement.

Repas communal

Une grande réussite cette année pour le repas communal. Comme vous le savez nous avons pris le parti de faire appel aux artisans de métiers de bouche du village, une riche idée mais qui a limité le nombre de repas. Aux derniers inscrits que nous avons dû refuser, nous vous prions de nous en excuser.

Une idée a germé pendant ce repas, celle d'organiser un grand banquet gaulois avec les 6 communes de notre bassin de vie, sans restriction de personnes aucune. L'idée fait son chemin, nous vous tiendrons au courant.

Nous remercions chaleureusement Corinne, Magalie et Ludovic pour ce repas préparé avec amour, ainsi que notre fidèle équipe de jeunes enrôlés de bon coeur pour le service jusqu'au rangement. Vraiment ces jeunes, ils assurent, et pas que le service.

Merci aux enfants qui ont présenté leur oeuvre collective en terre sur le thème de la tolérance (oeuvre qui sera inaugurée pendant la commémoration de Charlie).

Et maintenant place au plus important ... VOUS !

Les p'tits visages de la fo

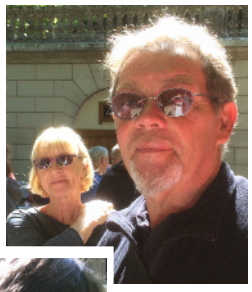

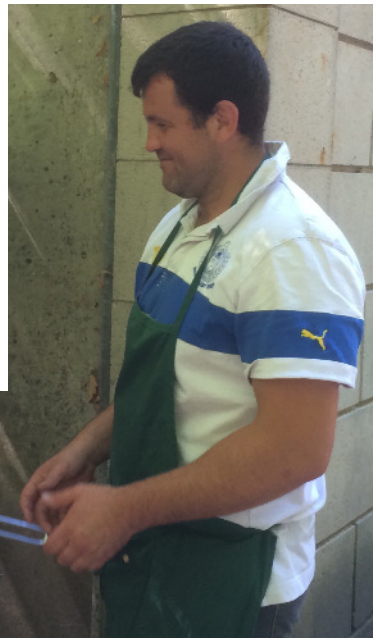

CCAS - Centre communal d'action sociale

L'activité du Centre Communal d'Action Sociale est peu perçu par beaucoup d'entre nous, pourtant plus que jamais le CCAS est un maillon essentiel de la cohésion sociale municipale.

Rappelons en ses principales missions :

- Lutte contre l'exclusion et la pauvreté (précarité des ressources, chômage,...).
- Soutien aux personnes âgées, en perte d'autonomie avec l'aide au maintien à domicile.
- Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- Assistance aux personnes handicapées.
- Aide à la famille et aux personnes en difficulté (familles déstabilisées, séparation, absences de soutien familial...).
- Instruction des demandes d'aide sociale (RSA).

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont à l'écoute des difficultés quotidiennes des personnes de notre commune, et tout particulièrement de nos aînés, en s'appuyant sur l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée par la Communauté de Communes.

Nous réfléchissons sur des sujets tels que le portage des repas avec « Vieillir au Village », les déplacements, le maintien à domicile....

Des formations sont organisées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS CCVD) auxquelles nous participons, à ce jour ont été proposées :

- Organisation et fonctionnement du CCAS
- Les leviers du développement social local

Nous avons mis en place cet été, un registre des personnes fragiles, qui nous permet de nous mobiliser lors des périodes de veille (canicule, grand froid...) afin d'assurer une vigilance et une aide aux personnes isolées ou en difficultés.

Durant la canicule de cet été c'est une quarantaine de personnes qui ont de ce fait pu profiter de visites régulières des membres du CCAS qui leur ont apporté soutien, conseils et aides.

Ce registre concerne toute personne de plus de 65 ans ou atteinte d'un handicap qui souhaite y être inscrite et par là-même bénéficier de ce suivi dans ces périodes délicates. L'inscription se fait sur simple demande de la personne ou d'un proche auprès du CCAS.

Nous renouvelons notre appel pour que vous n'hésitiez pas à contacter le CCAS en cas de difficultés, nous sommes là pour vous soutenir, vous aider dans vos démarches, en toute confidentialité.

L'équipe du CCAS

Amiante : la déchetterie d'Eurre accueille les particuliers

La CCVD a mis en place une nouvelle collecte depuis ce mois de septembre : celle des dechets d'amiante lié (amiante qui a été inclus dans d'autres materiaux comme le ciment). Les habitants des 30 communes de la CCVD ont acceès gratuitement, à ce nouveau service de la déchetterie d'Eurre, le 1er vendredi de chaque mois.

Uniquement sur rendez-vous et pour les particuliers de la CCVD

L'amiante est un déchet dangereux, des conditions spécifiques d'apports et de dépôt sont à respecter. Il vous est ainsi demandé de prendre rendez-vous au plus tard la veille de votre apport au **04 75 25 43 82**, auprès d'**Isabelle Roquet**.

Seuls les déchets des particuliers/ménages de la CCVD sont acceptés. Ceux-ci sont responsables du dechargement de leurs déchets et doivent suivre les consignes indiquées par le gardien et précisées lors de la prise de RDV. Il est possible de déposer l'équivalent de 20 plaques par jour avec un maximum de 100 plaques par an.

Seul l'amiante lié est accepté

L'amiante lié se trouve par exemple dans les plaques ondulées, les tuyaux de canalisations d'eau, les conduits de cheminée, les dalles vinyle amiantée, les bacs horticoles. L'amiante libre et friable ne peut etre accepté (faire appel à une société spécialisée - voir www.sytrad.fr).

Précautions à prendre.

Pour que vos déchets d'amiante lié soient pris en charge, il faut :

♦ Emballer les morceaux de plaques cassées dans des sacs étanches fermés (type sac à gravier) ou des doubles sacs.

♦ Ecrire « Amiante » ou coller une étiquette sur le sac.

♦ Les plaques de fibro-ciment complétes peuvent être apportées telles quelles en déchetterie.

♦ Les protections jetables utilisées sont à amener en déchetterie, dans des sacs à part, sur lesquels il sera également indiqué « Amiante ».

En déchetterie à Eurre les 1er vendredis de chaque mois.

Horaires d'été : 08h-12h30 / 13h30-17h.

Horaires d'hiver : 09h-12h30 / 13h30-16h.

Questions techniques : **Marie Thizy**, responsable du service gestion des déchets.

Parc d'activités

Il est prévu au Plan Local d'Urbanisme (PLU) que nous sommes en train de finaliser une Zone d'activités Artisanales (ZA), ou parc d'activités.

Nouvellement élus nous avons hérité de ce dossier dont l'origine remonte à plusieurs mandats, sur l'implantation de cette zone pour notre bassin de vie.

Il n'était pas prévu pour nous de remettre en question ce projet, étant donnée la maturité du dossier et l'investissement déjà effectué (études diverses et temps de travail).

Toutefois, les voisins du site Legat se sont mobilisés et ont créé un collectif pour protester contre ce projet.

Cette mobilisation aura eu le mérite de nous questionner sur ce projet. Ainsi nous avons longuement débattu, en conseils d'adjoints, commission urbanisme et commissions générales des deux points suivants, la pertinence de prévoir une telle zone dans le PLU, et le choix du lieu d'implantation.

Nous avons rencontré les membres du collectif qui ont pu nous exposer leurs arguments et leurs propositions. Nous avons également récolté de manière informelle les points de vue d'autres acteurs du bassin, artisans, entrepreneurs et simples citoyens.

Sur le premier point, le conseil municipal confirme avec une forte majorité cette nécessité, liée à une vision du monde rural, où l'on ne se contente pas de développer le tourisme et d'accueillir de nouveaux résidents, mais où l'on peut entreprendre dans divers domaines, où l'on peut installer son activité, où l'on peut maintenir des emplois et trouver du travail.

Bien entendu nous nous posons la question de la demande réelle, car il est difficile de faire une étude de besoins sachant que les choses varient d'une année sur l'autre et que ce projet s'inscrit sur plus de 10 ans. Toutefois il y a eu des demandes dans un passé récent qui n'ont pu être satisfaites et des entreprises qui ont dû s'éloigner de notre territoire.

La seconde question plus prégnante est donc celle du choix du terrain, il faut avouer que celui retenu à ce jour est le résultat d'une longue histoire à rebondissements, de circonstances, et d'opportunités.

Il a passé la longue épreuve des études (étude de discontinuité loi montagne, études géotechniques, ZNIEF, Natura 2000....), il a reçu un avis favorable des personnes publiques associées" (Etat, Préfecture, Département, Direction Départementale des Territoires, Direction des Espaces Naturels Sensibles, Chambre d'Agriculture, CCVD).

C'est pourquoi nous n'avions pas cherché d'alternative initalement, par respect pour ce parcours du combattant.

Nous sommes prêts aujourd'hui à étudier les alternatives, pour un parc d'activités plus intégré à la vie locale, peu impactant sur les vues et les paysages, proche des voiries et des réseaux (électricité, eau et assainissement), facilement réalisable par tranches et susceptibles d'aboutir à un meilleur coût, soit un moindre prix de vente aux artisans. En contrepartie, il s'agit potentiellement de meilleures terres agricoles.

Nous nous engageons à établir un règlement d'aménagement de ce Parc régissant l'intégration des constructions et de leurs abords à l'environnement, inspiré de la charte Biovallée.

Nous avons également décidé de créer une Commission Extramunicipale pour l'étude du Parc d'activités, avec 5 personnes ne faisant pas partie du Conseil, et avec la coopération des services de la CCVD, maitre d'ouvrage.

Nous souhaitons des candidats parmi les membres du collectif, les artisans, les agriculteurs, les riverains, les citoyens. Vous pouvez inscrire votre candidature en Mairie jusqu'au 1er décembre, car elle n'aura que 4 mois pour conclure étant donné le délai du PLU.

Nous considérerons les arguments et points de vue de la Commission et réinterrogerons l'ensemble des personnes publiques associées.

Si aucune autre solution ayant l'aval des administrations concernées n'est trouvée à l'échéance du 31 mars, le projet en cours sur le site Legat sera retenu.

Brûler ou rester vif

Bien qu'interdits, le brûlage des déchets verts et l'écobuage restent des activités pratiquées qui contribuent à la dégradation de la qualité de l'air en Rhône-Alpes. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes.

En dehors de dérogations préfectorales, le brûlage de déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années et peut faire l'objet d'une contravention de 450 euros. Pourtant, on estime que 9% des foyers pratiquent le brûlage à l'air libre des déchets de jardin (extrapolation régionale des résultats d'une étude nationale de l'ADEME).

Des solutions respectueuses de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, déchetterie, toute préférables au brûlage individuel.

Tribune Libre

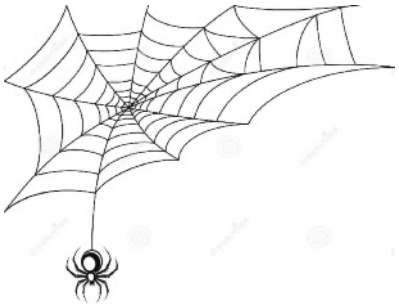

la vie du village

Les textes de cette rubrique proviennent des Associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

Le choix de Sophie

Exercer à Saoû son activité professionnelle : de Sophrologue et Professeur de yoga.

J'ai choisi ce cadre vivant, tranquille et beau pour exercer ces disciplines qui se plaisent dans ces éléments. Formée à la relation d'aide et d'accompagnement elles favorisent l'entraînement à la détente pour donner vie aux projets personnels et professionnels, conduire au calme du corps et du mental. La sophrologie se pratique en détente musculaire, elle permet de découvrir le pouvoir de la respiration et des images positives, de trouver ses ressources internes pour ne plus subir un mal-être physique ou psychique. On définit un but qu'il soit un état psychologique à atteindre ou une situation à assumer et on oriente ses visualisations vers ce but. Utiliser ses propres ressources rend plus fort.

La pratique régulière du Yoga méditation tonifie et renforce le corps tout en respectant ses limites et ses capacités. Cette pratique psycho corporelle à un effet apaisant sur l'esprit, accroît la concentration et la stabilité émotionnelle.

Se mettre ou se remettre à respirer, à « L'espace 24 », rue de l'Oume. Contact et informations au 06.10.82.38.38 ou www.yoga-sophrologie-drome.fr

Le livre de montagne

BD et Montagne L'association a organisé le concours de BD du Salon International du Livre de Montagne de Passy/Mont-Blanc. Parmi les lauréats félicitons un élève du regroupement scolaire : Andy Courtial.

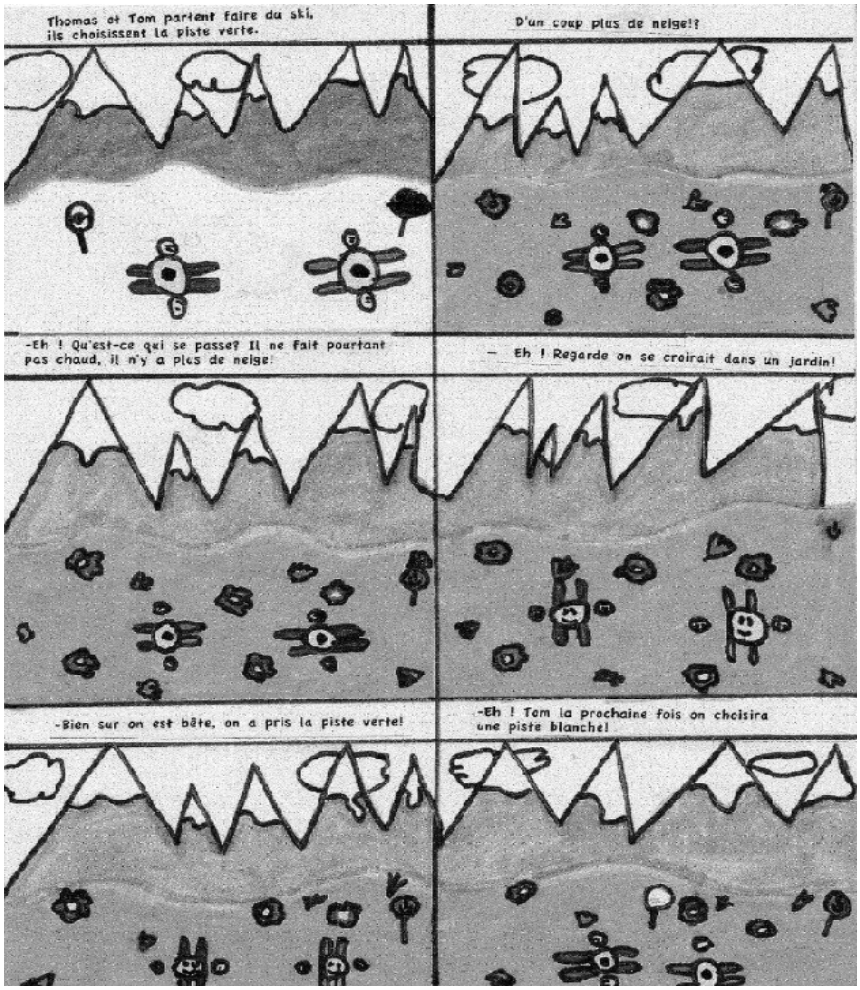

Fête du Picodon

Le CA 2016 est désormais constitué de 11 personnes, saouniennes dans leur majorité, qui se sont déjà remises au travail. Pour leur donner un coup de main, ou juste pour les soutenir et donner quelques conseils, n'hésitez pas à les contacter par mail :

info@fetedupicodon.com

AG du CAF

A l'occasion de son Assemblée Générale du 20 novembre à 19h au siège, l'équipe du Comité Directeur souhaite intégrer de nouveaux membres, afin qu'ils participent à la vie et à la gestion du club. Les bonnes volontés sont donc activement recherchées... Nous vous accueillerons avec plaisir.

Si cette proposition associative réveille en vous une âme de bénévole, alors n'hésitez pas à me contacter rapidement (mail ou tel), afin que l'on échange sur le sujet.

Mail : solesides26@hotmail.fr

A l'issue de notre réunion nous partagerons le verre de l'amitié. Nous comptons sur votre présence. Nous vous remercions par avance.

Maxime Odemard

Nouveau kiné

Saôniennes, Saôniens,

Masseur-kinésithérapeute diplômé d'état, je vous proposerai mes services à Saoû et Bourdeaux très prochainement.

A partir de ce mois-ci, tous les mardis à Saoû, à la maison médicale. A partir de début Janvier, les autres jours de la semaine à Bourdeaux. à la maison médicale.

Je vous recevrai sur rendez-vous, à prendre par téléphone au 06.68.30.06.24

Bien cordialement, Frédéric Bergeron

Un voyage dans le monde du fantastique ...

... des idées d'aventures et toujours beaucoup de lecture !

Après l'Orient, le Grand-Nord, les chemins de l'Exil et la planète BD, la bibliothèque de Saoû-Soyans-Francillon vous a invités en octobre à une plongée dans le monde du Fantastique !

Le vendredi 9 octobre, embarquement pour le 5ème « voyage littéraire » entre fantastique, merveilleux, science-fiction et Fantasy... Après quelques extraits d'œuvres d'anthologie, les bénévoles ont présenté celles qu'elles avaient choisies, tantôt angoissantes, tantôt cocasses dans leurs délires de situation ou de style ; la plus plaisante étant sans conteste dans le genre «réalisme fantastique» typique des pays d'Amérique du Sud : «Le plus beau noyé du monde », une nouvelle de Gabriel Garcia Marquez extraite du recueil «Histoires étranges et fantastiques d'Amérique latine» !

Comme à l'accoutumée, la soirée s'est terminée autour du buffet, où l'on a partagé petits plats et coups de cœur littéraires. Les bénévoles ont pris des notes pour les prochaines acquisitions !...

Le programme « Fantastique » n'était pas fini : dimanche 11 octobre, une trentaine de personnes a suivi Virginie Komaniecki pour une fantastique balade contée : avec «La rivière à l'envers» (de J-Cl. Mourlevat), elle nous a entraînés avec Tomek dans la Forêt de l'Oubli et sur l'Ile inexistante avant de découvrir la Rivière Qjar qui sort de l'océan et part à l'assaut de la montagne ...

La journée a été magnifique. Même la météo a été avec nous en nous offrant un beau soleil !

Un grand merci à Virginie ! Nous aurons sûrement bientôt l'occasion de la (re)voir.

Pour le début de l'année 2016, nous prévoyons un 6ème voyage sur les pas des grands aventuriers... Alors, surveillez les affichages !

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte les mercredis de 10h30 à 12h30 et les samedis de 10h à midi, que l'adhésion est de 8 ¤/an pour les adultes et gratuite pour les moins de 18 ans. Alors, à bientôt

Les bénévoles

Désirs des arts

Un odoro, kayagami, vue des 3 becs, passage de surf pieton, sianotik, holga, tapis pompon, verdure minérale, terre polie, gudule, esclapatouille, coffret merisier, paysan japonais, Désirs des Arts Créateurs de Plaisirs, bague oiseau, jouss box, vocation, biface, espoir, respire, force de la nature, je prends mon pied, salamandre mapra, P50310841.jpg, stylaine n°1, je n'arrive pas à me concentrer, alegranza, algoma, madame rêve, BO plume de coq, corbac, feu d'artifice.

1,2,3 à vous de jouer

et plus si affinité !

Les yeux ouverts bougent

Ils ont réinventé les publicités dans notre cinéma local avec « Les Nouvelles Réclames », à (re)découvrir sur le site www.lesnouvellesreclames.com. Ils vous font rêver avec les images de nos paysages féeriques, que vous pouvez (re)trouver à La Traverse, place de l'horloge. Et tout en poursuivant ces activités, ces artisans de l'image saouniens se rapprochent petit a petit de leurs rêves, de leurs univers.

Aurélie Lamour étend son activité de photographe. Chouette alors ! Son « Studio des Possibles », rue de l'Oume, prend tout son sens : une démarche éthique, locale, nourrie de partenariats accessibles à tous. Et depuis peu, elle propose un moment unique, rigolo et bienveillant : un portrait au naturel, pour magnifier la beauté de chacun. Découvrez tous ses univers et partagez son site sans modération : www.aurelielamour.com !

En parallèle, Vincent Zorzi se glisse doucement dans la peau de réalisateur pour son projet de documentaire-fiction autour de notre belle forêt : comme ce navire, le sujet est vaste, riche, et passionnant. A suivre...

Alors à bientot pour de nouvelles aventures !

Aurélie et Vincent

Du Veyron à la Vèbre

Assemblée Générale à La Chaux, Marché Artisanal à La Chaux, Foire aux Fruits d'Hiver à Saoû, Sentier des Huguenots avec recherche des ancêtres drômois des familles vaudoises et participation aux "Voix d'Exils",... l'association continue son chemin tranquillement et annonce, pour cet hiver, une nouvelle soirée "Fondue" à Saoû et une soirée "Ravioles" à La Chaux (soirées au grand succès).

Le bisannuel Marché Artisanal de La Chaux a envahi les rues du village vaudois. La foule, venue de Lausanne et des villages environnants, a parcouru les stand pour arriver dans la « rue des Drômois ». D'un côté, le stand de l'Office de Tourisme tenu par Marie-Claude et Bernard, avec l'aide de Jacqueline et Didier Ponchon. De l'autre se trouvait le chapiteau des producteurs drômois. Si aux amis Suisses on ne présente plus la bière Markus, c'est plutôt les nouveaux propriétaires, Valérie et Olivier Gobert, qui découvraient le village jumelé et sa clientèle fidèle. Piliers du Jumelage, Martine et Yves Rey se faisaient dévaliser ail et clairette de la Drôme avec une bonne humeur communicative. Bernard Xueref prouvait que le chocolat français de qualité n'a rien à envier à la chocolaterie suisse. Bref journée exténuante pour nos français bien heureux de leur séjour.

Association du Jumelage avec la Chaux

Le livre des enfants

Le nouveau livre avec les enfants du CM1/CM2 de Martine Guillerme est en route. Il sera consacré au Néolithique et deux visites sur le terrain ont déjà eu lieu. L'une au Musée de la Préhistoire de Vassieux en Vercors et l'autre au site néolithique du Pas de Lestang. Parallèlement, la présentation des "métiers du livre" par Bernard Foray-Roux a fait l'objet d'un cours spécial en classe.Mais, cette année, Martine et Bernard, ont mis la barre un peu plus haute !

Et si l'on recréait un village néolithique ?

Construire une (petite) maison avec des fascines et du torchis, dresser un (petit) menhir, cuisiner comme à l'époque, faire la même poterie, chasser à l'arc, faire de la peinture (comme sur le site de Pont de Barret), faire de la musique, se soigner avec des plantes, etc, etc...

Tout le monde se mobilise : Mireille, Magalie, Catherine, Marie-Claude, Adélaïde, Sandrine, Régis, Jean-Marie, etc et tous les parents deviennent accompagnateurs de randonnées et de visites. Une fois le lieu déterminé ce sera magnifique de voir se réaliser toutes les facettes de ce projet !

Les Editions de la Galipotte

FAÎTES-VOUS TIRER LE PORTRAIT

Enquête

De quel mot vous souvenez-vous ?

DRÔME SAOÛ DÉSIRS DE ARTS

Saison exceptionnelle pour l'Office de tourisme

Un accueil touristique en hausse à l'office cette saison de 30 % par rapport à 2014 avec un mois de mai multiplié par 2, juillet / août +20 % et septembre + 47%.

On l'explique d'une part, par la diffusion de l'émission **Des Racines et des Ailes** du 25 mars 2015 sur France 3 qui a montré le Pays de la forêt de Saoû. Boom de fréquentation à l'office, sur notre site internet (+24%), sur notre page Facebook et augmentation des demandes de séjour.

D'autre part, **Emma et Delphine** étaient présentes 6 jours / 7 cet été, dont le dimanche et jours fériés, pour davantage de visiteurs accueillis et conseillés.

Les membres du conseil d'administration ont assuré des **permanences en forêt**, les samedis, dimanches et jours fériés de l'été. Merci pour leur dévouement.

Nous accueillerons un **service civique** courant octobre pour 8 mois qui aura pour mission de soutenir la promotion et la communication au sein de l'office.

Nous avons organisé les **journées de formation** à la forêt de Saoû qui ont pour but d'améliorer la connaissance de ce patrimoine par les particuliers et partenaires de l'office, afin de devenir des ambassadeurs du territoire.

La 1ère édition de la **Journée du handicap** en forêt de Saoû a eu lieu le 30 juin. Dédiée à l'accessibilité à la forêt et à ses pratiques sportives. Ce fut un moment d'échange et de découverte qui a permis de soulever des questions d'accessibilité. Rendez-vous l'année prochaine.

Les **Journées du patrimoine** au village et en forêt (3ème WE de septembre) : 2 visites guidées du village ont eu lieu "Burrus et les villageois" et "Saoû, au fil de l'eau" avec visite du moulin grâce à Emma Meylan et Bernard Foray-Roux (25 personnes le samedi et 10 le dimanche) ainsi qu'une visite guidée de la forêt de Saoû par Bernard.

A **Soyans**, grâce à l'association Soyans'ensemble, des visites guidées du village et la découverte de la chapelle St Marcel ont été proposées au public ; à Francillon, l'Eglise était ouverte au public.

Au **Poët-Celard**, la SCIC du Château a ouvert les portes de son atelier pédagogique d'architecture Eurêka dédié à la découverte des techniques de construction des châteaux.

Le programme des journées du patrimoine a été édité avec le réseau des Offices de tourisme de la vallée (Val de Drôme, Cœur de Drôme - Crest - Saillans, Pays de la forêt de Saoû, Puy St Martin, Grâne, Allex).

Les **"voix d'exils"** sont organisées par un comité composés de membres de l'association "Sur les Pas des Huguenots", de l'association des "Nouvelles du Conte", des Offices de tourisme du Pays de la forêt de Saoû et du Pays de Bourdeaux – Dieulefit. Ces rencontres rendent hommage à l'importante histoire locale des protestants. Elles ont eu lieu du 15 au 18 octobre. Un beau programme de visites guidées de châteaux, rando – conférences, expo, spectacle musico-théâtral et la soupe des exilés ! C'est une découverte très appréciée chaque année par le public !

La **Journée de La Truffe** aura lieu du **dimanche 14 Février 2016** aura lieu à SOYANS. Vous êtes tous conviés à venir déguster nos omelettes aux truffes !

Paul CAPPAI

La page de Couni - Infos pratiques

ETAT CIVIL 2nd semestre 2015

NAISSANCES
Nala PERRINET, le 16 août à Guilherand-Granges (07)
Lucine GUINBERTEAU, le 20 août à Valence (26)
Manao COSTE DELOISON, le 25 août à Guilherand-Granges (07)
Justin JALLA, le 1er novembre à Valence (26)
Octave DUBOIS, le 1er novembre à Montélimar (26)

MARIAGES
Julien PERRINET et Aïssatou BARRY, le 13 juin
Thomas PERRINET et Kaori MANABE, le 26 juin
Ariane VERHAAG et Benoît BEGAGNON, le 27 juin
David CASTELNAU et Malgorzata KRUCZEK, le 11 juillet
Gilles GAONAC'H et Claudine AUGIER, le 23 octobre

DÉCÈS
Jérôme PEYRIN, le 4 mai 2015 à Saoû
Jeanne CHAIX épouse JALLA, le 8 septembre 2015 à Montélier (26)
Philippe DEVIN, le 8 octobre 2015 à Crest (26)
Lysiane SERDIOUK, le 9 octobre 2015 à Saoû

NOUVEAUX ARRIVANTS

RÉSIDENCES PRINCIPALES
Philippe REMENIERAS, route de Célas
Jérémie BARRET et Caroline PONTON, chemin de L'Estang
Daniel BILLY, place des Cagnards

AGENDA

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2015 :
Premier tour des élections régionales.

SAMEDI 9 JANVIER 2016 :
Vœux à la salle des fêtes, 18h30.

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :
Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :
Tous les samedis matin sur la placette, de 8h à 13h.

HORAIRES DE LA MAIRIE :
Le mardi, jeudi et vendredi, de 9 heures à midi.
Tél. : 04.75.76.00.43

LE P'TIT SAOÛ
Bulletin municipal semestriel, N°20 - Décembre 2015
Directeur de publication : Daniel Gilles
Comité de rédaction : Conseil municipal
Directeur de rédaction : Yves Pervier
Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

Les p'tits visages de la forêt

suite ...

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne fin d'année et un hiver chaleureux.